

## pot de fleurs tombé sur la terrasse

Par **républiquedominicaine**, le 10/02/2019 à 11:43

bonjour,

Un pot de fleurs posé sur le rebord de ma cuisine est tombé sur la terrasse au rez-de chaussée, chez une voisine.

Je suis allée le récupérer ce matin sur sa terrasse.

La personne m'a vue de son volet qui était entrebaillé. (elle a peut être pris des photos).

Vas-elle porter plainte contre moi ?

Merci de me renseigner.

**Sa terrasse étant privative, va - telle tenter une action contre moi ? si oui, laquelle ?**

Merci de me renseigner.

Par **Tisuisse**, le 10/02/2019 à 14:11

Bonjour,

Est-ce que la chute a occasionné des dégâts à sa terrasse ? Si oui, vous en êtes responsable et vous devez faire jouer votre garantie Responsabilité Civile prévue dans votre contrat multirisqu habitation.

Par **P.M.**, le 10/02/2019 à 15:47

Bonjour,

Je ne vois pas comment on pourrait savoir ce que va faire la voisine...